

Isère

ISÈRE

## « Arrêtons de catégoriser les populations »

Propos recueillis par Jean-Benoît VIGNY



*Le Département accorde 109 millions d'euros de son budget 2021 à l'éducation. Avec une mesure phare de la majorité de Jean-Pierre Barbier réélue cet été : la cantine à deux euros. Photo Le DL /Benoît LAGNEUX*

**Cantine à deux euros pour tous dans les collèges, sécurité, vaccination... Tour d'horizon des principaux enjeux de la rentrée avec Jean-Pierre Barbier, réélu président du Département en juillet 2021.**

► **Vous aviez promis la cantine à 2 euros. Ça s'applique dès la rentrée ?**

« Oui dès cette semaine et ce, quels que soient le quotient familial et le nombre de repas pris. [C'était un engagement pendant la campagne](#) (des élections départementales) et quand on fait une promesse, il faut la tenir. Les services ont d'ailleurs fourni un travail important cet été pour le mettre en œuvre ».

► **Pourquoi ne pas vous être appuyé sur le quotient familial ?**

« Il faut arrêter de catégoriser les populations. En Isère, il y a une part importante de classes moyennes, celles qui sont toujours au-dessus des quotas et ne bénéficient jamais de rien. Pour une famille avec deux parents au Smic, ils payaient précédemment

3,40 € le repas. Avec le menu à 2 € pour tous, ils feront une économie de 500 € par an, c'est loin d'être négligeable. Quand on veut agir sur le pouvoir d'achat (au niveau départemental), c'est le collège qui nous permet de toucher le plus de monde ».

► **Mais ceux qui ont des salaires très élevés pourraient payer plus, non ?**

« Ça, c'est un argument typiquement de gauche au prétexte que quelques-uns gagnent beaucoup, et il faudrait encore déterminer ce qu'est ce "beaucoup". J'ai ce sentiment qu'à force de vouloir catégoriser les gens, de les séparer en fonction de leur métier, de leur revenu, vous fracturez la société ».

► **Faire société, c'est ça pour vous ?**

« Liberté, égalité, fraternité, c'est bien certes. Mais l'égalité, il faudrait un peu la retrouver et cesser de regarder chez l'autre. Recherchons un peu d'unité, de concorde ».

► **Et pour ceux qui ont malgré tout des difficultés à payer 2 euros le repas ?**

« Précédemment, le tarif le plus bas était 2,32 €, personne ne payait moins de 2 €. Après, nous avons des dispositifs d'aide pour ceux qui ont des problèmes à payer 2 euros. Ça ne change rien »

► **Quel en est le coût pour la collectivité ?**

« On l'estime à 8 millions d'euros. Le prix de revient d'un repas, c'est 7,29 €, le Département en prend 72,5 % (à sa charge). Et on ne fait pas du low-cost pour autant. On est toujours à 33 % de produits locaux, dont 26 % de bio, avec un objectif de 100 % de produits locaux en 2028. Sur la restauration, on a cet aspect prix sans sacrifier l'aspect qualité et la poursuite de la vigilance sur le gaspillage alimentaire. En 2015, on était à 150 grammes gaspillés par repas, aujourd'hui on arrive à 73 grammes, certains sont même à 40. On a ce souci d'être écoresponsables et nous avons déjà supprimé tout ce qui est plastique alors que la loi ne l'imposait qu'en 2025 ».

Si les collèges restent évidemment sous responsabilité départementale, rappelons que les transports scolaires sont désormais sous la compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

• **55 collèges équipés en caméras**

Le Département compte aujourd'hui 97 collèges « et 55 sont équipés de caméras de vidéoprotection, souligne Jean-Pierre Barbier. Nous demandons à chaque fois l'avis du

conseil d'administration du collège. Nous le proposons à tous, la communauté éducative décide si elle le souhaite ou non. Par contre, 100 % sont équipés d'une alarme alerte attentats. Et, si besoin, on réinstalle des loges avec une présence physique ». Il précise : « Quand nous sommes arrivés en 2015, 40 % des collèges étaient sécurisés, c'est 100 % aujourd'hui. On a refait toutes les clôtures et on en a rehaussé un certain nombre ».